

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
du COMITE SYNDICAL du 12 MARS 2013

L'An Deux Mille Treize, le Douze Mars, à Dix Neuf Heures, le Comité Syndical, dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Mme GUICHERD, Monsieur JOURDAIN, Monsieur ROUX, Mme BARET, Mme MIQUET, Monsieur DENISSIEUX, Monsieur FIORINI, Monsieur GELIN, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT, Monsieur SAUNIER, Monsieur PEROTTI Trésorier Principal.

Monsieur JOURDAIN présente un pouvoir de Monsieur EVANGELISTA
Absente excusée : Mme NICOLAS

Objet : Suite aux demandes des Associations Intercommunales et après la réunion de la Commission Associations du 12 février 2013, ses membres proposent les subventions suivantes :

Subventions 2013
Aux Associations

Associations	Subventions 2013
Association Sportive Mure Natation Aide pour location du bassin	12 000 €
Basket Ball Murois	15 000 €
Centre Arts Martiaux	1 800 €
Collège	6 550 €
Collège Association Sportive	1 000 €
Danse Contemporaine Moderne Jazz	1 000 €
l'Echange Tennis de Table Projet	500€ 200€
Embellie Bulle	500€
Etoile Cycliste Muroise Projets	500 € 5 200€
Fever CheerDance Murois Projet USASF DANCE WORLDS 2013	1 000 € 2 000 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie	300 €
Football Club Murois Label Ecole Projet équipement	21 000 € 1 000 € 1 000 €
Foulée Muroise Projet 6 Heures de Mure	800 € 300 €
Gymnastique Rythmique et Sportive Muroise Projet section baby GRS	2 100 € 200 €
Hand Ball	400 €
Judo Club Murois Projet coupe junior	600 € 900 €

La Pétanque Muroise	200 €
Rugby Réel XV	1 000 €
Scouts de France	200 €
Tennis Club Murois	0 €
Volley Ball Murois	300 €
Projet les 30 ans du Club	400 €
Maison Pour Tous	37 872 €
Projet jeunesse	64 396 €
TOTAL	180 218 €

Après délibération, à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- **APPROUVE** le montant total des subventions allouées pour 2013,
- **ATTRIBUE** les subventions telles que mentionnées ci-dessus,
- **DIT** que ces subventions seront inscrites au Chapitre 65 Compte 6574 du Budget Primitif 2013.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS

Le Président du Syndicat Intercommunal Murois Certifie exécutoire la présente délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, le 13 mars 2013

Le Président

Bernard BEGUIN

